

Commission de suivi du site **TOTAL Raffinage France** **Châteauneuf les Martigues** **Réunion du 10 mars 2021** - Compte-Rendu -

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLÉANTS SUIVANT ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 16 DÉCEMBRE 2019

COLLÈGE « ADMINISTRATIONS »

SÉNATEUR Jean-Marc	SOUS-PRÉFET D'ISTRES	Présent
PELOUX Jean-Philippe	DRÉAL PACA	Présent
MORISSON Romane	ARS	Présente
VARGELLI Philippe	DDTM	Présent
	DRECCTE	
	SIRACEDPC	
	DASEN	Représenté

COLLÈGE « COLLECTIVITÉS TERRITORIALES »

Titulaires

SAGLIETTI Jean-Baptiste	MAIRIE DE CHÂTEAUNEUF-LES-MARTIGUES & PRÉSIDENT	Présent
LOUIS DOMINIQUE	MAIRIE DE CARRY-LE-ROUET	
CHARROUX Gaby	MAIRE DE MARTIGUES	
BURRIAT Christelle	MAIRIE DE SAUSSET-LES-PINS	Présent
SALAZAR-MARTIN Florian	MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	

Suppléants

GUYL Martine	MAIRIE DE CHÂTEAUNEUF-LES-MARTIGUES	
DER KASPARIAN Francis	MAIRIE DE CARRY-LE-ROUET	Présent
VILLANUEVA Jean-Marc	MAIRE DE MARTIGUES	Présent
SABATIER Jacques	MAIRIE DE SAUSSET-LES-PINS	
GOURNES Jean-Pascal	MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	Présent

COLLÈGE « RIVERAINS »

Titulaires

FRAISSE Dominique	UFC QUE CHOISIR	
CHEINET Jean-Claude	MNLE	Présent
DEFRANCE Guy	ASSOCIATION PATRIMOINE CÔTE BLEUE	Présent
PATRUNO Christian	ASSOCIATION VAL DES PINS ET QUARTIERS ENVIRONNANTS	Présent

Suppléants

CREPAUX Alain	UFC QUE CHOISIR	
SOTGIA Jean	MNLE	
BARRACHIN Roger	ASSOCIATION PATRIMOINE CÔTE BLEUE	
LARRIEU Josiane	ASSOCIATION VAL DES PINS ET QUARTIERS ENVIRONNANTS	

COLLÈGE « EXPLOITANTS »

Titulaires

CAMBIER Stéphane	TOTAL RAFFINAGE FRANCE	Présent
-------------------------	------------------------	---------

Suppléants

NOWAK Sophie	TOTAL RAFFINERIE FRANCE	Présente
---------------------	-------------------------	----------

COLLÈGE « SALARIÉS »

Titulaires

GRANATO Julien	TOTAL RAFFINAGE FRANCE	
-----------------------	------------------------	--

Suppléants

CHANAT Cyril	TOTAL RAFFINERIE FRANCE	Présent
---------------------	-------------------------	---------

DÉSIGNATION DU BUREAU : MEMBRE REPRÉSENTANT LES SALARIÉS ET LE COLLÈGE EXPLOITANT

CAMBRIER (Total Raffinage) et Monsieur MEMBRIBE (INEOS) se portent volontaires pour être membres du bureau. respectivement représentant des exploitants et représentant des salariés.

Un vote est demandé ; il n'y a pas d'opposition, pas d'abstention :

Sont nommés :

Administrations	:	DREAL
Collectivités	:	M. SAGLIETTI (Châteauneuf-les-Martigues)
Exploitant	:	M. CAMBIER (TOTAL Raffinage)
Riverains/Associations	:	M. PATRUNO (Association Val des Pins)
Salariés	:	M. MEMBRIBE (INEOS)

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 151

Comme précisé lors de la dernière réunion, M. Chanat, représentant des salariés, représentera également la CSS aux POA.

RENOUVELLEMENT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Dans le cadre de la modification de la composition de la commission, un projet de règlement intérieur a été envoyé à tous les membre de la CSS avec l'invitation.

Un vote est demandé pour son approbation ; il n'y a pas d'opposition, pas d'abstention :

Résolution :

Le projet de règlement intérieur de la commission de suivi de site est approuvé.

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 151

BILAN DE L'EXPLOITANT DEPUIS LA DERNIÈRE CSS (SOPHIE NOWAK)

Diaporama en annexe.

Mme Sophie Nowak se présente, elle est la chef du département prévention industrielle de la plateforme de la Mède.

Situation du site

Le démarrage de la bioraffinerie s'est effectué au premier semestre 2019 et son exploitation a débutée au 2^{ème} semestre.

Incidents/accidents

Diapo 3 : Le nouveau silencieux permet de réduire le bruit au démarrage de l'évent.

Diapo 4 : RTE a fait des modifications sur ses installations de façon à ce que nous ne rencontrions plus de problèmes d'alimentation.

Concernant le dispositif Allo industrie, nous vous invitons à nous faire vos retours sur notre façon d'utiliser le dispositif.

M. Pourtain : Le dispositif Allo industrie est utilisé par 19 exploitants du pourtour de l'étang de Berre, il n'a pas vocation à remplacer la fiche GP, dont le but est d'alerter les autorités (maire, SDIS, préfet, DREAL). Allo industrie est orienté vers l'information de la population générale et permet également de

M. Defrance : Je parle de toutes les formes de rejets problématiques en général, y compris les particules fines.

Mme Nowak : L'utilisation de la torche constitue une mise en sécurité des installations. Pour limiter l'utilisation de la torche nous travaillons donc à améliorer la sécurité du site et à diminuer les incidents qui pourraient nécessiter son utilisation. Nous essayons également de raccourcir les épisodes de torchage.

Concernant la pollution atmosphérique, nous avons un programme de surveillance de la pollution atmosphérique qui tient compte de la rose des vents.

M. Peloux : Le problème est suivi de près par la DREAL. Concernant les COV, un arrêté a été pris afin que les industriels du pourtour de l'étang de Berre réduisent leurs émissions et surveillent mieux leurs impacts. Pour le cas de Total, cette demande est intégrée directement dans l'arrêté d'exploitation.

L'étude des risques sanitaires du site tient compte de la rose des vents et de la population présente. Total a remis les résultats de ces études à la DREAL, ils sont en cours d'examen. D'après les premiers examens, le risque semble maîtrisé et acceptable.

Ce sujet est prioritaire pour nous en 2021, tout comme l'utilisation des torches. Nous travaillons sur un encadrement réglementaire plus contraignant visant à réduire leur utilisation et leur durée (utilisation en recours ultimes) et garantir la meilleure efficacité de combustion possible.

Les résultats de l'étude sur les risques sanitaires pourront être présentée par la DREAL lors de la prochaine CSS.

Concernant l'émission de dioxines, une action nationale visant à réduire les émissions de ces substances au niveau national avait conduit à mesurer leurs émissions sur des émissaires où elles n'étaient pas suivies. On s'est rendu compte que le raffinage n'était pas un gros contributeur.

M. Defrance : Total fait des efforts mais les polluants venant d'autres sources augmentent (parc routier, plateformes logistiques...) Il faudrait réaliser une étude d'impact globale.

M. Le Sous-préfet : M. Mathiot, pouvez-vous présenter le plan d'action d'Atmosud ?

M. Mathiot : Nous mesurons les concentrations atmosphériques de nombreux polluants. Concernant les dioxines, les plus gros émetteurs sont les secteurs du traitement des déchets et de la sidérurgie. Dans tous les cas, les quantités émises sont très faibles, de l'ordre de 2 grammes par an.

Concernant les autres polluants, il n'y a plus d'émissions de SO₂ au niveau du site, par le passé les rejets de Lavera venaient également impacter la Mède.

Concernant les particules fines, nous recensons les mêmes niveaux que par le passé. Cela est dû au fait que la participation du site à ces émissions n'est pas prépondérante. Ces émissions sont surtout le fruit du trafic routier.

Atmosud est partenaire de la DREAL pour réaliser les séquences d'observation, elles seront publiées dans les prochains jours sur le site internet. L'action devrait se poursuivre dans de nouveaux lieux. Nous poursuivons notre dispositif de surveillance sur tout le pourtour de l'étang de Berre.

L'étude SCENARII, réalisée par la DREAL, Atmosud et l'ARS, va être relancée prochainement. Elle permettra de voir si une amélioration a eu lieu depuis 2013 (date de la première étude).

M. Marza : L'étude SCENARII était intéressante car elle permettait d'obtenir une cartographie du risque. Dans la nouvelle version de l'étude, pourra-t-on déterminer la part du risque provenant du trafic routier et la part du risque provenant de l'industrie ?

M. Mathiot : C'est la géographie qui permet de le déterminer. Au niveau de l'analyse des molécules c'est compliqué car certaines d'entre elles sont communes aux émissions venant des automobiles et des industries.

M. Saglietti demande que le débat se recentre sur le site de Total.

PROJET MASSHYLIA - TOTAL (STEPHANE CAMBIER)

M. Cambier présente un diaporama (*en annexe*).

Le projet Masshylia est le fruit d'un partenariat avec Engie qui le finance à hauteur de 50%. Il vise à la fabrication et l'utilisation d'hydrogène vert sur le site. L'objectif est de décarboner l'hydrogène. L'hydrogène est dit « vert » car il est issu de sources d'énergies renouvelables. En effet, ce sont des panneaux photovoltaïques qui alimenteront l'électrolyseur. L'objectif du projet est de créer un hub d'hydrogène dans le sud de la France. Au-delà de la fabrication, notre objectif est, à moyen terme, d'utiliser cet hydrogène pour la mobilité lourde.

Les premières molécules d'hydrogène devaient être produites sur le site en 2025.

M. Patrino : Ou allez-vous implanter le projet ?

M. Cambier : Ces nouvelles unités se situeront à la place des anciennes unités proche de la rue Emile Miguet. Les silos de stockage, les électrolyseurs les fermes solaires se trouveront tous à cet endroit.

M. Patrino : Ce projet aura-t-il un impact sur le zonage du PPRT ?

M. Hersin : La révision du PPRT ne prend pas ce projet en compte dans le PPRT en cours. Si Total réalise le projet, l'exploitant devra gérer l'aléa et dans le cas d'une évolution défavorable il pourrait être amené à joindre une demande de servitudes d'utilités publiques lors du dépôt de sa demande d'autorisation.

M. Cambier : Nous allons faire en sorte que le zonage reste le même.

M. Mathiot : Quel sera l'impact du projet au niveau des émissions de polluants ?

M. Cambier : Nous n'avons pas encore choisi la technologie pour l'électrolyseur, a priori il ne générera pas de pollution puisqu'il n'y a pas de combustion, les principales émissions seront de l'oxygène.

M. Patrino : Qu'allez-vous faire de cet oxygène ?

M. Cambier : Cela reste à déterminer.

M. Marza : La production d'hydrogène sera-t-elle basée entièrement sur le photovoltaïque ?

M. Cambier : Oui, à 100%.

M. Defrance : Ce projet permettra de s'investir sur l'énergie propre afin de respecter les accords de Paris.

M. Cambier : L'hydrogène permettra de décarboner l'industrie dans un premier temps puis ensuite permettra de décarboner le transport lourd. Nous ne projetons pas de travailler sur la mobilité individuelle pour le moment.

M. Gournet : Il y a une stratégie de développement de l'hydrogène portée par la Métropole. Beaucoup de projets se développent sur la région. Par exemple à Gardanne, sur la production d'hydrogène à partir de la biomasse.

M. Le Sous-Préfet : Le projet Masshylia s'inscrit dans le cadre de la transition écologique. Concernant les mesures d'Atmosud, il serait bon que vous communiquiez vos résultats à la presse également.

La réunion se termine à 11h20. M. Saglietti remercie toutes les personnes présentes à la réunion.

Le Président de la CSS



Jean-Baptiste Saglietti
Adjoint au Maire de Châteauneuf-les-Martigues